



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Fiche de poste N° : 18/2020_EALCP

Fiche de poste N° : 18/2020_EALC P	Poste : Enseignant Animateur (EA) plurilingue– En circonscription
Descriptif et contexte du poste	<ul style="list-style-type: none">- L'enseignant-animateur est affecté en circonscription.- Il est placé sous la responsabilité conjointe l'IEN en charge de la mission Langues et de l'IEN de la circonscription d'affectation.- Ses missions sont coordonnées par l'IEN en charge de la mission Langues et sont précisées dans une lettre de mission.- Il établit chaque année un bilan d'activité visé par l'IEN de circonscription, qu'il transmet à l'IEN Langues.- Il participe au plan de développement de l'enseignement des LCP, de l'anglais et du plurilinguisme de la Polynésie française.
Qualifications, connaissances et compétences requis	<p>Pour accéder à ce poste, le candidat doit réunir les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Posséder une bonne maîtrise d'au moins une langue polynésienne, de niveau B1 dans les deux langues à l'oral et à l'écrit.- Posséder une bonne maîtrise en Anglais, de niveau B1 à l'oral et à l'écrit.- Savoir travailler en équipe.- Être ouvert à la communication et aux démarches partenariales.- Être capable d'accompagner les équipes et les élèves dans l'utilisation des outils utiles au renforcement de l'enseignement/apprentissage des langues polynésiennes et du plurilinguisme avec le support des TUIC.- Maîtriser l'outil informatique (word, excel, powerpoint, internet).- Maîtriser les orientations préconisées par la Charte de l'Éducation, le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les nouveaux programmes et le CECRL.- Être informé de l'évolution de la didactique des langues-culture en lien avec les théories d'apprentissage et de la recherche scientifique.- Avoir le goût de l'innovation pédagogique.- Être titulaire du CAFIMF ou du CAFIPEMF option langues régionales est un atout supplémentaire.
Missions	<p>Activités principales :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Animation et formation :<ul style="list-style-type: none">- assurer ponctuellement des séances pouvant servir d'exemples pour le titulaire de la classe ;- accompagner et suivre les enseignants afin de les aider à assurer l'enseignement des LCP et/ ou Anglais dans le cadre de leur polyvalence ;

	<ul style="list-style-type: none"> - participer à la formation continue des enseignants en présentiel ; - intervenir dans des actions d'information dans le cadre de la liaison école/collège. <p>☐ Réflexion et production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - actualiser sa formation professionnelle (autoformation) ; - conseiller les maîtres quant au choix des ressources disponibles ; - promouvoir la diffusion et la mutualisation de documents pédagogiques à l'usage des maîtres et des élèves proposés par la mission langues. <p>☐ Coordination et évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer aux différents groupes de travail ou commissions ; - aider à l'évaluation des résultats des élèves dans la circonscription. <p>☐ En relation avec la mission langues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer aux regroupements de formation et de mutualisation des EAPlurilingues ; - participer aux actions de proximité organisées par la mission Langues ; - produire des outils didactiques à destination des maîtres et des élèves ; - suivre les actions éducatives ponctuelles concernant le patrimoine culturel et proposées aux écoles par le ministère de l'éducation (concours et rencontre de 'ōrero, journée du patrimoine, manifestations culturelles).
<p>Modalités d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'enseignant-animateur intervient dans toutes les écoles de sa circonscription d'affectation. - Il amené à intervenir dans tous les cycles de l'école primaire ainsi que les centres ou structures spécialisés. - Dans le cadre de ses missions, il pourra être amené à travailler en intra et inter subdivisions.
<p>Modalités de recrutement et dépôt des candidatures</p>	<p>>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de candidature (cf. Annexe 1) portant l'avis de l'IEN. - Curriculum vitae. - Lettre de motivation sur papier libre, adressée au Directeur Général de l'Éducation et des Enseignements. <p>>Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1^{er} degré de la DGEE (par mail : brh1@education.pf).</p> <p>>Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant et l'IEN Langues.</p> <p>> L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exposé des motivations du candidat ; - questionnement de la commission.